

APPEL A CANDIDATURE

Exploitation de l'espace-restauration de l'Institut pour la photographie dans le cadre de sa seconde programmation d'expositions

1. IDENTIFICATION

Association de l'Institut pour la photographie
Adresse des bureaux : 31, rue Faidherbe - 59 000 Lille
Lieu d'exploitation : 11, rue de Thionville - 59000 Lille

SIRET : 835 382 664 000 26

CODE NAF : 9499Z

Représentée par Monsieur Marin Karmitz, en qualité de Président

Dans le cadre de sa préfiguration, l'Institut pour la photographie organise une seconde programmation d'expositions, d'ateliers et d'évènements gratuite du 3 avril au 14 juin 2020 sur un site d'une surface de 3000m² mis à sa disposition, au 9-11 rue de Thionville à Lille.

Les espaces de convivialité dédiés à l'accueil du public comprennent un espace de restauration, ouvert durant les heures d'ouverture du site, proposant une carte originale, adaptée et inspirée de la variété des expositions présentées et des événements programmés.

Annexes :

- Plan du site d'exploitation et de l'espace-restauration
- Communiqué de presse des expositions 2020
- Bilan de l'exploitant du lieu en 2019 (Contre-jour)

2. OBJET

Le présent appel à candidature a pour objet l'octroi d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public par le biais d'une convention, en vue de l'exploitation des locaux à usage d'espace de restauration de l'Institut pour la photographie, 11 rue de Thionville - 59000 Lille.

Description des locaux

- 128 m² d'espace de convivialité / cafétéria avec places assises ;
- 300 m² de cour avec tables et chaises ;

- 20 m² de cuisine & 20 m² de bar abrité ;
- 15m² d'espace couvert de ventes de boissons, distinct de l'espace cuisine ;

Les équipements et matériels de la cuisine, de la plonge, de l'office et du bar seront à la charge du prestataire. La cuisine est équipée d'un évier, de plans de travail, de trois réfrigérateurs, d'étagères et d'un four.

Le terminal de paiement est à la charge du prestataire.

L'exploitant pourra disposer de l'espace cuisine comme il le souhaite mais devra informer l'Institut pour la photographie du décor ou de tout changement.

Les autres espaces (cour, cafétéria etc.) sont à la charge de l'Institut.

Nettoyage & hygiène

Le nettoyage de l'espace cuisine, du bar abrité et de l'espace couvert de vente de boissons devra être effectué par l'exploitant.

Les ordures ménagères devront être évacuées de la cuisine dans les poubelles prévues à cet effet dans la deuxième cour.

Le bénéficiaire s'engage à se conformer strictement aux règles d'hygiène en vigueur, et ce, en toute matière.

3. DUREE ET DATES

La convention entrera en vigueur à la date du démarrage de l'exploitation de l'espace restauration pour le catering des équipes. Elle durera jusqu'au 14 juin 2020.

Dates

- Catering équipe de montage : du 16/03/2020 au 27/03/2020 (dates et nombres de personnes à préciser)
- Vernissage : 02/04/2020 - 2000 personnes attendues
- Programmation : 03/04/2020 au 14/06/2020
- Catering équipe de démontage : du 15/06/2020 au 19/06/2020 (dates et nombres de personnes à préciser)

4. CONDITIONS D'EXPLOITATION DE L'ESPACE-RESTAURATION

Le bénéficiaire fournira l'attestation de l'autorisation provisoire pour la vente de boissons alcoolisées, accordée par la Ville de Lille, à l'Institut pour la photographie au plus tard 2 semaines avant le démarrage de l'exploitation.

Conditions

- Offrir une carte réduite mais de qualité, avec des producteurs locaux, qui devra être renouvelée chaque semaine ;
- Prendre en compte la thématique de la programmation de l'Institut pour la photographie, notamment celle des expositions et des événements prévus ;
- Être force de proposition pour impliquer d'autres acteurs lors d'événements (type foodtrucks).

Heures d'ouverture

- Du mercredi au dimanche (jour de fermeture : lundi & mardi) de 11h à 19h ;
- Nocturne le jeudi jusqu'à 22h - événements organisés ;
- Ouverture jours fériés ;
- Ouverture durant les vacances scolaires ;
- Privatisation possible en soirée.

Offre de restauration générale

- Déjeuner : petite restauration simple et de qualité ;
- Formule salon de thé : gâteaux, boissons chaudes, friandises ;
- Formule bar : boissons alcoolisées (type bières, vins), apéritifs, restauration légère ;

Offre de restauration particulière

- Brunchs « originaux » le dimanche ;
- Restauration légère durant les nocturnes le jeudi et les événements en soirée ;
- Privatisation possible pour des groupes avec réservation au préalable.

Prises en charge par l'Institut

- Catering des équipes d'accrochage et de décrochage ;
- Un cocktail et une partie de la restauration pour le soir du vernissage du 02 avril 2020 (système de jetons) ;
- Cocktail dînatoire ou déjeuners sur commande : dates fixées en amont ;
- Accueil café sur demande pour événements : dates fixées en amont.

Privatisation des espaces

L'Institut souhaite privatiser certains de ses espaces. Merci de proposer (avec tarifs) :

- une formule cocktail
- une formule accueil café
- une formule déjeuner

que l'Institut pourra diffuser et partager sur son site afin que les personnes intéressées puissent réserver ces formules.

Gamme tarifaire souhaitée

Les tarifs proposés pour le public devront être raisonnables.

- Entre 5 euros et 15 euros pour les déjeuners ;
- Tarifs de groupe pour les événements ou les privatisations ;
- Tarifs préférentiels pour les événements privés de l'Institut pour la photographie et pour les offres de restauration destinées aux équipes de l'Institut pour la photographie.

5. MODALITES FINANCIERES

La mise à disposition de l'espace-restauration situé rue de Thionville, se fera à titre gracieux.

Redevance

En contrepartie de l'autorisation d'occupation qui lui est attribuée, l'occupant sera assujetti au versement d'une redevance dont le montant est fixé à 5% du chiffre d'affaires hors taxes. La redevance est assujettie au taux de TVA en vigueur.

Impôts et taxes

Il s'acquittera également des charges, impôts et contributions de toutes natures dont il pourrait être redevable.

Assurances

L'exploitant devra certifier avoir contracté auprès de compagnies d'assurances notoirement solvables, les contrats d'assurances responsabilité civile, multirisque et perte d'exploitation.

L'exploitant fournira au plus tard le 10 juillet un rapport détaillé du chiffre d'affaires réalisé sur la période du 02 avril au 14 juin 2020 (inclus).

6. MODALITES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Profil du candidat

Le candidat peut être soit une personne physique, soit une personne morale. Il devra jouir de ses droits civiques et ne pas tomber sous le coup d'une condamnation.

Les candidats devront fournir un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- 1) Un extrait KBIS ou tout autre document attestant de la forme juridique du candidat ;
- 2) Un document attestant que l'entreprise est à jour des cotisations sociales et la mention du chiffre d'affaire de l'année 2018/2019 ;
- 3) Une note d'intention avec :
 - une carte envisagée et des visuels de plats pour l'exploitation générale
 - une proposition de catering pour les équipes de montage et décrochage
 - une proposition pour le vernissage

- 4) Le nombre de personnes assurant le service et leurs qualifications ;
- 5) Tout document que le candidat jugera nécessaire à la bonne appréciation de son dossier.

Modalités de candidature

Candidature à adresser au plus tard le vendredi 14 février 2020 par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal, soit contre récépissé à l'adresse suivante :

Institut pour la photographie
31, rue Faidherbe
59 000 Lille

Des visites préalables du lieu seront organisées sur demande par téléphone ou par mail : 03 20 88 08 33 / mcharrier@institut-photo.com. Vous pouvez également contacter l'Institut pour toute question éventuelle.

7. CHOIX DE L'EXPLOITANT

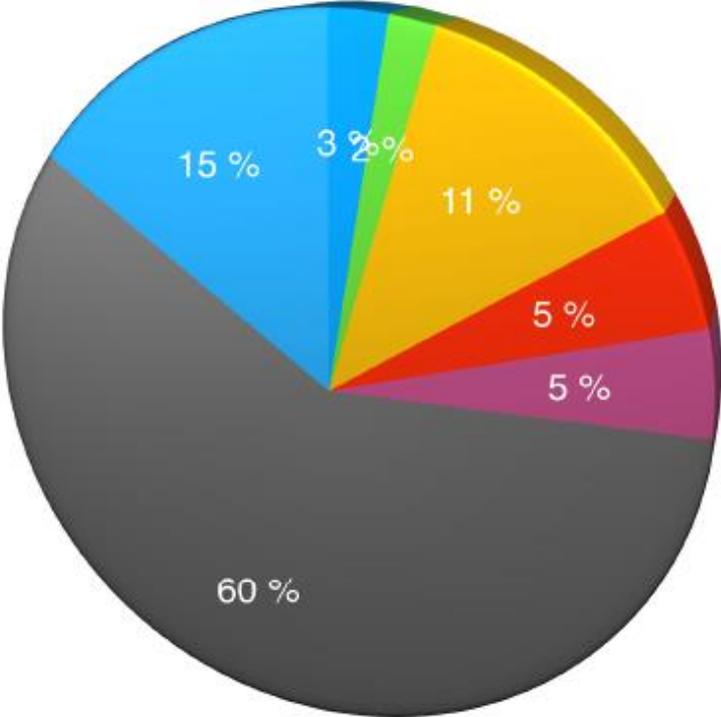
Le choix de l'exploitant sera effectué librement par l'Institut pour la photographie. Dans une première phase, après l'analyse des dossiers de candidature, un nombre limité de candidats sera autorisé à poursuivre la négociation. Dans une seconde phase, le choix sera fait à l'issue des entretiens.

Toutefois, les critères principaux de choix sont les suivants : adéquation avec la programmation du lieu, qualité et variété des produits, tarifs proposés, flexibilité et capacité d'adaptation du candidat.

RETOURS CONTRE-JOUR
11/10/2020 - 15/12/2020

CHIFFRE D’AFFAIRE : 55.000 euros

- MARDI
- MERCREDI
- JEUDI
- VENDREDI
- SAMEDI
- DIMANCHE
- IPP



En quête(s) photographiques

Expositions, ateliers, événements
3 avril – 14 juin 2020

L'Institut pour la photographie présente *En Quête(s) photographiques*, sa deuxième programmation de préfiguration, du 3 avril au 14 juin 2020, avant sa fermeture pour travaux. Les huit expositions, inédites, sont articulées autour de la thématique de l'enquête photographique et révèlent aux visiteurs de quelle manière la photographie contribue à développer un autre regard sur l'actualité, avec notamment les expositions *Mascarades et Carnavals* et *Chaplin et Le Dictateur*. Cette deuxième programmation conçue et produite par l'Institut pour la photographie sera une nouvelle fois gratuite.

La programmation du printemps 2020 mettra en lumière le travail mené sur le territoire par l'Institut pour la photographie depuis sa création et son ambition fédératrice. Une commande à six photographes du collectif international MAPS sur le territoire des Hauts-de-France fera l'objet d'une exposition collective. L'Institut affirme son soutien à la création contemporaine en collaboration avec les acteurs régionaux de la photographie : le CRP/ à Douchy-les-Mines, Diaphane à Clermont-de-l'Oise et Destin Sensible à Mons-en-Barœul qui bénéficient d'une carte blanche et la production de la dernière série du photographe Frédéric Cornu. Etudiants, artistes et grand public seront également associés à l'élaboration de ce nouveau programme avec d'une part une exposition confiée à l'Université de Lille et d'Amiens et d'autre part la production d'une première exposition participative et immersive.

Grâce à cette nouvelle programmation d'expositions, l'Institut pour la photographie souhaite affirmer son ambition de proposer différentes approches, esthétiques et usages de la photographie sur toute son histoire à l'échelle locale et internationale.

+
EVENEMENTS
ATELIERS
WORKSHOPS
DJ sets
CONFERENCES

↳ Mascarades et Carnavals

Commissariat : Anne Lacoste, Paul Leroux, directeur du Château Coquelle à Dunkerque et Clémence Mathieu, directrice du Musée international du Carnaval et du Masque à Binche.

L'exposition propose une étude de ce phénomène universel avec une sélection de projets de photographes et d'artistes contemporains qui se sont consacrés à ces rituels à l'échelle européenne. Les séries présentées seront l'occasion de revenir sur l'iconographie traditionnelle de cet évènement et d'en révéler la diversité.

Avec Tono Arias, Martine Franck, Charles Fréger, Cristina Garcia Rodero, Marialba Russo, ...

Les archives revisitées

L'Institut a invité les étudiants de Master du CEAC de l'Université de Lille et du Master Arts Plastiques de l'Université d'Amiens pour la conception d'une exposition voire même d'œuvres d'après les fonds d'archives régionaux autour du carnaval dont l'Institut financera la production.

↳ Chaplin et Le Dictateur

L'Institut pour la photographie s'associe aux Rencontres d'Arles pour la coproduction d'une exposition consacrée au film *Le Dictateur* de Charlie Chaplin réalisé en 1940, à l'occasion de son 80e anniversaire. Cette satire politique du régime nazi et plus particulièrement de la figure d'Hitler, réalisée malgré les pressions du gouvernement allemand, fut le plus grand succès commercial de Chaplin. A travers des documents inédits - extraits de films, photographies et archives diverses - l'exposition révèle le contexte de création, production et diffusion du premier film parlant de Chaplin. L'exposition est présentée en avant-première à l'Institut pour la photographie avant sa présentation à Arles en juillet 2020.

↳ Réalités données – MAPS pour l'Institut pour la photographie

L'Institut pour la photographie invite le Collectif MAPS dans la Région Hauts-de-France dans le cadre de leur thématique sur la question des datas afin de produire de nouvelles séries photographiques sur des problématiques d'actualité du territoire. Six photographes et une graphiste (Chiquinquira Garcia / Beltza) ont ainsi travaillé avec et auprès d'habitants, d'établissements et d'acteurs locaux des différents départements de la Région :

Elena Anosova, Matthieu Gafsou, Cédric Gerbehaye, Simona Ghizzoni, Christian Lutz, John Vink

↳ Ilanit Ilouz – Carte blanche au CRP/ Centre régional de la photographie (Douchy-les-Mines)

↳ Serge Clément – Carte blanche à Diaphane, pôle photographique en Hauts-de-France (Clermont-de-l'Oise)

↳ Bertrand Meunier – Destin Sensible (Mons-en-Barœul)

↳ Frédéric Cornu

Depuis 2017, le photographe Frédéric Cornu a parcouru le territoire voué à être transformé par la construction du Canal Nord Seine pour dresser un état des lieux avant son aménagement suivant la tradition des commandes photographiques documentaires. L'Institut pour la photographie présentera cette série inédite qui a déjà reçu le soutien de la Région Hauts-de-France, et du CNAP.

↳ Un projet participatif pour tous les publics

L'Institut pour la photographie, en associant la plateforme Wipplay, organise une première exposition entièrement participative.

CONTACT

↳ PRESSE NATIONALE ET INTERNATIONALE
 institutphoto@brunswickgroup.com
 Pierre-Edouard Moutin - 06 26 25 51 57
 Clara Meysen - 06 34 27 13 64
 Andréa Azéma - 07 76 80 75 03

↳ PRESSE / COMMUNICATION
 Giulia Franchino
 gfranchino@institut-photo.com
 +33 (0)320 888 862



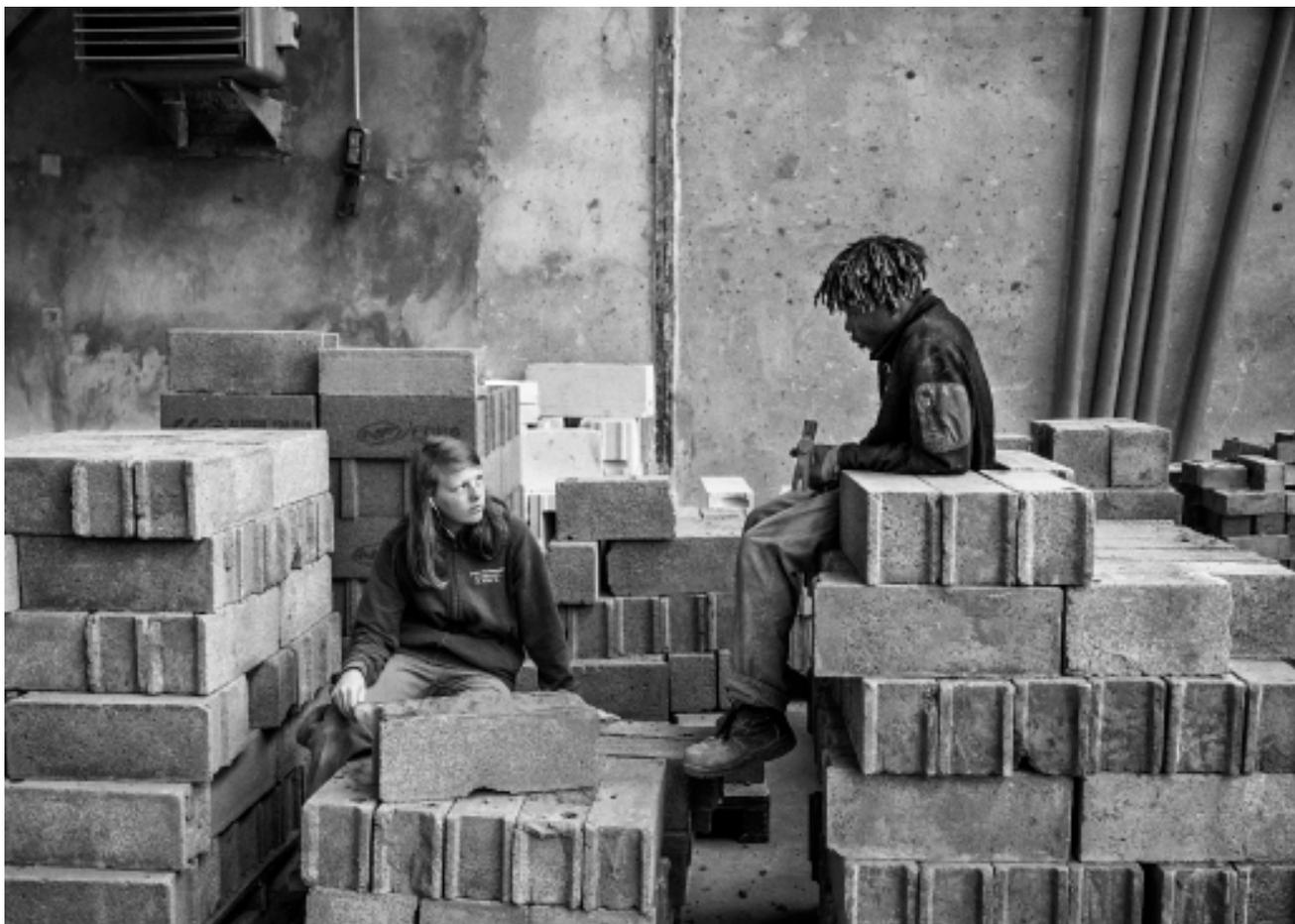
↘
Marialba Russo
Carnevale anni '70
Exposition Mascarades et Carnavals



↘
Marie Losier
L'oiseau de la nuit
vidéo
Exposition Mascarades et Carnavals



↳
Matthieu Gafso
Réalités Données
MAPS pour l'Institut pour la photographie



↘
Cédric Gerbehaye
Réalités Données
MAPS pour l'Institut pour la photographie

PROGRAMMATION AUTOMNE 2019 RDC

ÉLÉMENTS SCÉNOGRAPHIE :

CIMAISES :
panneaux agglomérés 15mm M1
avec des entretoises en
tasseaux 28x100mm
posées à 20cm du mur existant
H=3m
(sauf exposition Cartes Postales -
cimaises à H 2.5m)

Finition :
peinture, enduit des joints,
deux à trois couches,
ref. nuancier TOLLENS

SOL :
référence caoutchouc en 10x1,5ml
20220347
noir

ÉCLAIRAGE :

voir dessin en PJ

Éclairage extérieur :
ruban led
137 m. linéaires
(hors TOTEM)

